



## MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

### ARRETE MUNICIPAL PORTANT NOMINATION EN QUALITÉ DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-JULIEN-LE- MONTAGNIER

Arrêté n°D011/ 2026

Le Maire de SAINT JULIEN LE MONTAGNIER

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L123-6, R123-1, R123-11 à 15,

Vu, le procès-verbal en date du 20 mars 2026 relatif à l'élection du Maire,

Vu, la délibération du Conseil Municipal n°2026-04-02-14 du 02/04/2026 fixant le nombre de membres composant le Conseil d'Administration du CCAS,

Vu, la publicité réalisée en application des dispositions légales et notamment de l'article R123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles portant sur l'appel à manifestation de candidatures de représentants d'associations selon les modalités fixées au même code, réalisée sur le site internet de la Commune du 30 mars au 14 avril 2026 inclus,

Considérant, l'absence de propositions reçues de la part d'associations dans les termes des dispositions portées Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant, les situations de qualifications et d'engagements associatifs et sociaux dont témoignent les candidatures des personnes ci-après nommées,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Sont nommées membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint Julien Le Montagnier, les personnes désignées ci-après :

Madame Brigitte HOURS née Barbe, née le 07/07/1961 domiciliée 46 chemin de la Fare à Saint Julien

Madame Martine BREMOND née Lombardi, née le 30/08/1958 domiciliée allée du porche à Saint Julien

Madame Marion IBANEZ, née le 20/09/1985 domiciliée 23 place du jeu de boules à Saint Julien

Madame Valérie DURBEC, née le 29/05/1972 domiciliée 252 rue du Jas à Saint Julien

Madame Jennifer CAVALIER, née le 05/04/1986 domiciliée 830 chemin sous la Roche à Saint Julien

Monsieur Bruno LEURQUIN, né le 31/10/1968 domicilié 521 chemin Notre Dame à Saint Julien

Madame Françoise GUEMENE née Jeanne, née le 20/06/1948 domiciliée 3200 route de Gréoux à Saint Julien



**ARTICLE 2 :**

Conformément aux dispositions légales et notamment de l'article L213-6 du Code de l'Action Sociale et des familles, la durée du mandat ainsi nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil Municipal.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera notifié à chacune des personnes concernées

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté dont copie lui est transmise pour ampliation, qui sera également affiché et transmis à Monsieur le Préfet.

**ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé au préalable.

**FAIT A SAINT JULIEN LE MONTAGNIER, le 14/04/2026**

Le Maire,



Emmanuel HUGOU

**Notifications :** (Date et signature)

*Madame Brigitte HOURS*

*Madame Martine BREMOND*

*Madame Marion IBANEZ*

*Madame Valérie DURBEC*

*Madame Jennifer CAVALIER*

*Monsieur Bruno LEURQUIN*

*Madame Françoise GUEMENE*